



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
→ TPSGC  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

W8476-206313  
PW-\$BLC-003-28215

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Light Armoured Vehicles Specialists Variants and Light  
Utility Vehicle Projects (LAV SVE & LUV)  
Portage III 9C2 - 11, rue Laurier  
Gatineau  
Gatineau  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Véhicule utilitaires légers	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8476-206313/E	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8476-206313	<b>Date</b> 2022-07-26
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$BLC-003-28678	
<b>File No. - N° de dossier</b> 003blc.W8476-206313	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2022-07-29</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Da Costa, Jason	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 003blc
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 863-2719 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Cette demande de renseignements (DR)/E modification 004 a pour but de répondre à la question suivante soumise par l'industrie.

\*\*\*\*\*

La DR/E Ronde 3 est modifiée comme suit :

### **Question 25**

Paragraphe 2.3 : Ensemble d'adaptateurs. Malheureusement, il n'y a pas assez de données techniques dans la description de l'ensemble d'adaptateurs pour commencer les travaux de conception. Des détails tels que le poids, les dimensions des bobines, la capacité du moteur sont requis. De plus, on recommande que l'exigence autorise des options permettant à l'ensemble d'adaptateurs d'être monté sur un véhicule ou sur une remorque et de pouvoir être déplacé pour être déchargé vers un stockage en surface. Nous fournirons un ordre de grandeur approximatif à des fins d'établissement des coûts dans notre réponse à la DR, mais il sera basé sur un grand nombre d'hypothèses.

### **Réponse à la question 25**

Le CLAC n'est pas finalisé et il faudra revoir le cahier des charges par les spécialistes. Vous trouverez ci-joint une ébauche de l'énoncé des besoins de 2018 qui détaille certains des détails de base.

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DEMENTENT LES MÊMES**

# Énoncé des exigences

## Remplacement de VSE poseurs de câbles

### 1. INTRODUCTION

#### 1.1. But

Le but du présent document est d'énoncer l'exigence opérationnelle liée à la nécessité de remplacer des VSE poseurs de câbles pour les SSCIAT – techniciens en systèmes de lignes (LST) afin de déployer les SCI de manière efficace et rapide pour appuyer les opérations nationales ou internationales.

#### 1.2 Objectifs

L'objectif du présent énoncé des exigences est de fournir au PMVL et au PVUL les exigences nécessaires au remplacement de VSE poseurs de câbles pour le positionnement dans l'un ou l'autre des projets, selon ce qui est jugé approprié. Les exigences couvrent le remplacement des 122 VSE poseurs de câbles actuellement requis au sein des FAC.

#### 1.3 Hypothèses clés

1.3.1 La carrosserie-atelier en forme de U du VSE poseur de câbles de remplacement sera aménagée de façon similaire à celle du VSE poseur de câbles actuel (CCE 123125) ou du camion d'entretien de lignes de transport de l'électricité de une (1) tonne (CCE 143303); elle aura un accès ouvert à la plate-forme de service depuis l'arrière du véhicule.

1.3.2 La liste de vérification de l'équipement (LVE) pour le véhicule sera similaire aux LVE S23456AA et S23456AB actuelles pour le VSE poseur de câbles VSLR actuel.

1.3.3 La plate-forme de service doit mesurer au moins 108 po de long sur 94 po de large.

1.3.4 Le véhicule pourra être surblindé pour être utilisé dans des environnements hostiles.

1.3.5 Le véhicule sera pleinement capable de circuler hors route.

1.3.6 Le projet comprendra une remorque à marchandises avec toutes les plates-formes de véhicule.

### 2.0 EXIGENCES

#### 2.1 Exigences générales relatives au véhicule

2.1.1 Transporter l'équipe de poseurs de lignes, y compris l'attirail de combat complet et les armes personnelles

- Capacité essentielle d'au moins trois (3) personnes. Les équipes de poseurs de ligne sont composées d'au moins trois (3) personnes.

2.1.2 Charge utile d'au moins 3 300 lb.

- Capacité suffisante pour faciliter le travail du personnel et de l'équipement conformément aux LVE en vigueur et aux exigences ci-dessous concernant le transport des dévidoirs de câble.
- Capacité supplémentaire pour l'ajout de blindage au véhicule dans des environnements de combat.

2.1.3 Équipement de communication à l'intérieur du véhicule avec haut-parleur extérieur.

- Haut-parleur extérieur requis lorsque le personnel travaille à l'extérieur du véhicule, c.-à-d. sur la plate-forme de service à réparer un câble.

2.1.4 Capacité hors route pour l'installation de câbles de communications tactiques dans un environnement de campagne.

- Essieu arrière simple.
- Quatre roues motrices, différentiel verrouillable.
- Suspension surélevée pour un dégagement hors route.
- Dégagement idéal de 40 degrés pour l'avant et l'arrière du véhicule, des pneus aux pare-chocs.
- Pare-broussailles avant.
- Plaques de protection pour le moteur et la boîte de vitesses.
- Dégagement par rapport aux ailes pour permettre l'articulation hors route des roues.
- Pare-chocs arrière renforcé pour une protection hors route.
- Deux (2) points d'accrochage, à l'avant et à l'arrière du véhicule.

2.1.5 Moteur

- Diesel
  - Économie de carburant lorsqu'il est nécessaire de faire tourner le moteur au ralenti pour alimenter la plate-forme de service.
- Puissance d'au moins 350 HP.
- Couple d'au moins 400 pi-lb.
- Puissance et couple suffisants ainsi qu'une capacité de remorquage d'au moins 5 000 lb.

- 2.1.6 Treuil de véhicule monté à l'avant et à l'arrière (capacité nominale adaptée au véhicule une fois qu'il est spécifié; la capacité nominale initiale doit être d'au moins 15 000 lb).
- Le treuil est nécessaire pour l'installation de poteaux, d'équipement lourd, de câbles de communication, et il est utilisé conjointement à d'autres équipements de fixation.
  - Le treuil est également nécessaire pour permettre à l'équipe de poseurs de lignes de se dépanner dans l'exercice de ses fonctions :
    - Les équipes de poseurs de lignes sont souvent loin de la brigade et dans un environnement qui entrave les autres formes de communication, ce qui les empêche de demander l'aide du personnel de dépannage;
    - L'incapacité à se dépanner elles-mêmes laisserait les équipes très exposées et à risque de ne pas pouvoir atteindre les objectifs critiques de leur mission.
- 2.1.7 Fenêtre arrière coulissante. Nécessaire pour permettre des communications ouvertes et pour voir le personnel travaillant sur la carrosserie-atelier (sûreté et sécurité).
- En fonction de la conception globale et de la taille de la fenêtre, il pourrait être nécessaire de prévoir un dispositif pour protéger la fenêtre de l'équipement sur la plate-forme de service.
- 2.1.8 Capacité de remorquage
- Attelage de remorque à double usage (boule et goupille) pour s'adapter aux véhicules militaires et civils.
  - Connexion électrique de remorque. Doit s'adapter aux connexions électriques de remorque de types civil et militaire, y compris les systèmes ABS et les freins électriques.
  - Capacité à tracter la remorque faisant partie du projet et une remorque de modèle civil. La capacité doit être d'au moins 5 000 lb.
- 2.1.9 \*Une remorque couverte doit pouvoir transporter des dévidoirs de câble, de l'équipement et du matériel supplémentaires. La taille de la remorque doit être égale à celle de la remorque VSLR typique actuellement utilisée et déterminée par la portée du projet. *Un exercice de brigade typique peut comporter jusqu'à 120 dévidoirs de câble distribués.*
- 2.1.10 Les composants d'éclairage généraux et tactiques du véhicule doivent être conformes à la réglementation de Transports Canada et à la conduite tactique avec feux masqués.
- 2.1.11 Bac ou compartiment d'entreposage convenant au rangement des filets de camouflage et des accessoires connexes, y compris les poteaux et les écarteurs.

- Requis pour la dissimulation tactique du véhicule.

2.1.12 Supports pour carabines permettant de placer les armes personnelles de chaque passager dans la cabine du véhicule.

## 2.2 Exigences concernant la plate-forme de la carrosserie-atelier

### 2.2.1 Circuit électrique de 24 V

- Doit convenir au treuil et à l'enrouleur de câble motorisé.
- Doit convenir au circuit d'éclairage dans les armoires et la plate-forme de service.
- Un système de disjonction conforme aux codes électriques afin de garantir la possibilité de réinitialisation par l'utilisateur.

### 2.2.2 Onduleur d'au moins 3 000 watts

- Les équipes de poseurs de lignes doivent souvent utiliser des outils électriques pour installer ou réparer des câbles et de l'équipement de communication. Les trousse de réparation et de raccordement pour les connecteurs optiques ECFOT nécessitent l'utilisation d'un four/réchauffeur à c.a. pour chauffer l'époxy et effectuer le raccordement.
- Les équipes disposent d'équipement d'essai qui doit être rechargé pendant de longues périodes pour des tâches de dépannage.
- D'autres outils électriques sont utilisés comme de grosses perceuses électriques pour percer des trous dans les poteaux (impossible à réaliser avec une perceuse sans fil).
- Au moins quatre (4) prises de courant de 120 V et de 15 A dont une (1) prise dans la cabine du véhicule, deux (2) prises à l'extrémité avant extérieure de la carrosserie-atelier et, une (1) prise à l'arrière de la carrosserie-atelier à l'extérieur.

### 2.2.3 Dévidoir de câble

*Le mécanisme dérouleur-enrouleur de câble se compose généralement d'une armoire à dévidoirs, d'une base et d'un bras pivotant. Au minimum, l'arbre de dévidoir d'un côté de l'armoire peut enrouler et dérouler le câble à l'aide du moteur. Le dispositif permet d'enrouler et de dérouler le câble en mode manuel ou motorisé, à l'aide de dévidoirs standard.*

- Ensemble pivotant qui peut pivoter et se verrouiller :
  - Permet un déroulement ou un enroulement directionnel sur 360 degrés de câbles de communications tactiques.

- Déroulement d'au moins quatre dévidoirs à la fois :
  - Deux (2) essieux de dévidoir rétractables/escamotables à l'arrière du véhicule.
  - Deux (2) essieux de dévidoir permanents (un essieu doit être motorisé).
  - Essieu motorisé pour au moins un (1) essieu.
  - Concept similaire au modèle actuel.
  - Les essieux de dévidoir peuvent être de deux (2) tailles différentes, mais doivent être interchangeables et accepter des dévidoirs d'une largeur de 7 pouces ou de 17 pouces et un poids d'au moins 28,5 kg.
- Le dévidoir ne doit pas obstruer le centre de la plate-forme; il est préférable de le placer du côté passager à l'arrière de la plate-forme pour faciliter la visibilité du conducteur du véhicule, ou de le ranger sur le côté et de le déplacer vers le centre pour l'utiliser. L'aménagement du VSE actuel empêche l'utilisation de la plate-forme pour les marchandises supplémentaires ou les articles de grande taille comme les valises de style Pelican des ensembles d'essai (NNO 6625-20-008-8259) (33 ½ po x 18 po x 28 ½ po).
- Deux (2) bras de guidage amovibles à monter sur le pare-chocs avant pour guider l'installation ou l'enroulement du câble. La barre doit être carrée pour éviter les torsions, et elle doit disposer d'un gros anneau ouvert d'au moins 2 pouces.
- Au moins quatre (4) poignées manuelles à utiliser sur les essieux de dévidoir pour la récupération manuelle des câbles. Les poignées doivent être équivalentes à l'équipement NNO 3895-00-356-3937 et interchangeables avec lui.

*\*Il y a eu beaucoup de problèmes électriques et de moteur dus à la pénétration de l'eau.*

#### 2.2.4 Entreposage d'au moins dix (10) dévidoirs de câbles tactiques.

- Les dévidoirs peuvent avoir trois (3) largeurs actuellement : 7 po x 19 ¼ po, 7 ¾ po x 16 ½ po et 17 ½ po x 16 ½ po.
- Les dévidoirs peuvent peser jusqu'à 28,5 kg.
- Une équipe de poseurs de lignes doit se déployer avec une quantité suffisante de câbles pour ne pas avoir à retourner au PC pour se réapprovisionner.
- Au moins quatre (4) tambours de 17 po de large doivent pouvoir être entreposés en même temps.

#### 2.2.5 Système d'entreposage verrouillable et étanche à l'eau (avec DEL blanches et pour phares masqués) des deux côtés avec charnières extérieures.

- Dimensions des compartiments :

- Au moins deux (2) compartiments de 33 po de large x 42 po de haut x 24 po de profond, situés idéalement à l'extrémité avant de la plate-forme de service. Au moins trois (3) étagères réglables en hauteur par compartiment et pouvant supporter 100 lb chacune.
- Au moins deux (2) compartiments de 46 po de large x 22 po de haut x 24 po de profond, idéalement situés au-dessus des logements de pneu arrière. Au moins une (1) étagère réglable en hauteur par compartiment et d'une capacité de 100 lb.
- Au moins un (1) compartiment de 24 po de large x 42 po de haut x 24 po de profond à l'arrière du véhicule du côté conducteur. Au moins trois (3) étagères réglables en hauteur par compartiment et d'une capacité de 100 lb chacune.
- Nécessaire pour le rangement sécuritaire de l'équipement et des articles de la trousse à outils du véhicule.
- Nécessaire pour le rangement des outils personnels de l'équipage.
- Nécessaire pour le rangement de l'équipement de sécurité individuel d'escalade et de l'équipement de sécurité de sauvetage :
  - Le matériel d'escalade est de l'équipement de sécurité et doit être rangé dans un compartiment protégé des éléments extérieurs.
  - La trousse de sauvetage aérien (NNO 4240-20-008-8415) est obligatoire sur le site conformément à la politique de protection contre les chutes des FAC (C-63-040-000/TS-001).
- Nécessaire pour l'entreposage sécuritaire du matériel et des composants d'installation de câbles :
  - De nombreux composants et équipements sont électroniques et doivent pouvoir être entreposés dans des compartiments étanches.

#### 2.2.6 Compartiment d'entreposage verrouillable pour au moins 32 poteaux de montage de lignes, une (1) perche à crochet et une (1) flèche conformément aux listes de vérification S23456AA et S23456AB.

- Les poteaux sont un élément clé du montage de lignes.
- Les poteaux ont une longueur de 96 po et un diamètre de 1,5 po.
- Il est préférable que l'entreposage des poteaux se fasse sur la plate-forme de service par l'arrière du véhicule :
  - Dimensions approximatives du compartiment d'entreposage : 12,5 po de large x 8 po de haut x 97 po de profond.
- Perche à crochet de 84 po de longueur totale ayant une tige de 1,25 po, et un crochet de 6,125 po à une extrémité.
- La flèche peut être séparée des articles ci-dessus et rangée avec l'échelle.

#### 2.2.7 Compartiment de rangement d'échelle verrouillable pouvant accueillir une échelle à coulisse commerciale typique de 28 pi.

- Les échelles sont utilisées lors de divers montages de lignes pour accéder aux structures et aux positions en hauteur, c.-à-d. les poteaux en béton souvent utilisés dans des installations outre-mer.
- Dimensions – environ 18 po de large x 10 po de haut x 15 pi de profond.
- Le compartiment d’entreposage doit être partiellement fermé pour éviter que l’échelle ne s’accroche lorsque le véhicule circule hors route et pour faciliter la dissimulation avec un filet de camouflage.

#### 2.2.8 Compartiment d’entreposage verrouillable pour les outils à manche long

- Dimensions d’au moins 10 po de large x 10 po de haut x 72 po de profond.
- Nécessaire pour les pelles, les pics pour le creusement de tranchées et l’enfouissement direct de câbles de communication.

#### 2.2.9 Feu rotatif à DEL orange à profil bas

- Au moins de classe 1, 1 600 lumens au minimum.
- Cage de protection en acier ou feu amovible.
- Housse en tissu amovible en cas de montage permanent.
- Requis pour la sécurité sur le bord de la route lors de l’exécution de tâches dans un environnement non tactique.
- Doit être visible de l’avant et de l’arrière du véhicule par les véhicules et les piétons qui s’approchent :
  - Il peut être exigé d’avoir deux (2) feux rotatifs pour la visibilité et ne pas obstruer le profil en hauteur du véhicule.

#### 2.2.10 Feux à DEL extérieurs de la plate-forme de service

- Feux extérieurs produisant une lumière blanche et rouge pour effectuer des tâches telles que la réparation de câbles sur la plate-forme de service.
- Au moins quatre (4) feux à DEL rouges/blancs de 5 000 lumens pour éclairer le véhicule sur 360 degrés, y compris la plate-forme de service.
  - Commande marche/arrêt depuis la cabine du véhicule et sur chaque feu.
- Bande lumineuse à DEL de couleur blanche/rouge au niveau du plancher sur la partie intérieure de la carrosserie-atelier pour la sécurité et les situations tactiques.
  - Commande marche/arrêt depuis la cabine du véhicule et depuis l’armoire arrière du véhicule.

#### 2.2.11 Revêtement grillagé antidérapant sur les surfaces extérieures de la plate-forme.

- La plate-forme est une base de travail où un travailleur sera présent même lorsque le véhicule sera en mouvement pendant l’installation de câbles de communication afin de gérer le déroulement ou l’enroulement des câbles. La

surface de travail doit être grillagée et antidérapante afin de faciliter le travail en permettant de garder l'équilibre et de demeurer en sécurité.

- Les surfaces supérieures des armoires et les autres surfaces planes de la carrosserie-atelier doivent être antidérapantes pour permettre le travail en hauteur et l'installation de matériel de dissimulation, c.-à-d. des filets de camouflage.

2.2.12 Marches escamotables/rétractables pour accéder à la plate-forme de service. Nécessaires pour permettre aux travailleurs d'accéder à la plate-forme tout en conservant un dégagement par rapport à la route pendant le déplacement.

- Mains courantes ou poignées pour aider à monter à l'arrière du véhicule.

2.2.13 Six (6) points d'ancrage encastrés dans la plate-forme sur la plate-forme de service

- Fournir un moyen d'arrimer les charges.
- Permettre le transport de gros équipements de communication, y compris, sans s'y limiter, des supports à équipement.

2.2.16 Supports pour carabines extérieurs pour le rangement des armes personnelles des occupants du véhicule lorsque ces occupants travaillent près de la plate-forme de service.

2.2.15 Pneu de rechange avec les outils et l'équipement nécessaires pour changer un pneu.

2.2.17 Entreposage pour au moins un (1) bidon de 20 L de carburant militaire (diesel).

Préparé par : Adjum C.J.L. Jenkins, surveillant d'installation des lignes de l'Armée canadienne (CA LCS)

Date de préparation : 29 mai 2018